

Comptes annuels

ASS AFNIC

2, rue Stephenson

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Exercice clos le : 31 Décembre 2009

APE : 6311Z

SIRET : 414 757 567 00022

SELARL DVA
3 RUE PETIGNY

Tél : 01 30 97 08 78

78000 VERSAILLES

Fax : 01 30 97 08 79

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif

ASSO - Bilan passif

ASSO - Compte de résultat

BILAN ACTIF

	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	354 608	137 784	216 824	134 433
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 373 573	837 206	536 367	428 094
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	57 556		57 556	62 612
TOTAL (I)	1 785 737	974 990	810 747	625 139
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	1 645 248	16 090	1 629 159	1 260 337
Autres créances	206 205		206 205	238 472
Valeurs mobilières de placement	5 166 739	11 640	5 155 099	4 515 219
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	571 785		571 785	321 878
Charges constatées d'avance (3)	256 327		256 327	266 726
TOTAL (II)	7 846 303	27 729	7 818 574	6 602 631
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	9 632 040	1 002 719	8 629 321	7 227 771
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2009	31/12/2008
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		3 490 263	2 697 286
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		640 735	792 978
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées		135 351	51 744
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)		4 266 349	3 542 007
Comptes de liaison (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL (IV)			
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		705 272	607 550
Dettes fiscales et sociales		1 242 767	878 173
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		31 348	257 453
Autres dettes		27 066	49 429
Produits constatés d'avance (1)		2 356 519	1 893 158
TOTAL (V)		4 362 972	3 685 764
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I à VI)		8 629 321	7 227 771
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		4 362 972	3 685 764
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2009	31/12/2008
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	8 212 159	6 653 693
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	8 212 159	6 653 693
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	39 717	7 075
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	56 511	29 856
Collectes		
Cotisations	20 000	26 250
Autres produits	495	479
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	8 328 883	6 717 352
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	2 865 008	2 683 004
Impôts, taxes et versements assimilés	259 672	171 559
Salaires et traitements	2 546 150	2 176 676
Charges sociales	1 526 857	1 286 131
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	393 373	118 052
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		5 088
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	11 274	6 855
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	7 602 335	6 447 365
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	726 548
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	152 261	148 001
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	19 096	42
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 802	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	148 043
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		27 526
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 877	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	27 526
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	170 282
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	896 829
		390 503

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2009	31/12/2008
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	35 295	10 768
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	9 077	402 434
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	44 372	413 201
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	24 090	10 743
Sur opérations en capital		3 182
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	92 684	38 692
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	116 775	52 618
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	- 72 403	360 584
Impôts sur les bénéfices (IX)	183 692	- 41 891
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	8 547 413	7 278 596
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	7 906 678	6 485 618
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	640 735	792 978
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	640 735	792 978
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Règles et méthodes comptables
Faits caractéristiques
Engagements hors bilan
Composition du capital social
Immobilisations
Amortissements
Provisions inscrites au bilan
Etat des échéances, créances et dettes
Détail des produits à recevoir
Détail des charges à payer
Produits et charges constatés d'avance

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - PCG article 531-1)

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur et notamment aux principes et méthodes du Plan Comptable Général 1999 (règlement n°99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable) modifié par les règlements de 1999 à 2005.

Ainsi, les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, en conformité des dispositions de l'article L123-18 du Code de commerce.

Dans les paragraphes qui suivent, sont précisés, pour chaque élément significatif, le mode d'application de la méthode du coût historique ou en soulignant, le cas échéant, les dérogations qui y sont apportées.

Par ailleurs, les engagements de retraite et avantages similaires n'ont pas été comptabilisés, conformément à la recommandation 03-01 du CNC du 1er avril 2003, mais l'information correspondante est présentée en engagements hors bilan.

1) ACTIFS IMMOBILISES :

1.1) Méthode d'évaluation des actifs immobilisés :

1.1.1) Immobilisations non décomposables :

L'ensemble des immobilisations de l'AFNIC sont non décomposables.

1.1.2) Immobilisations décomposables :

L'entité juridique ne possède aucune immobilisation décomposable.

1.2) Méthode d'amortissement des actifs immobilisés :**1.2.1) Immobilisations non décomposables :**

Comptet tenu de la nature des immobilisations non décomposables, les durées réelles d'utilisation sont égales aux durées d'usage. Dans ce cadre, le tableau ci-dessous synthétise les méthodes et les durées d'amortissement.

Nature	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	4 ans
Agencements, Aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

1.2.2) Immobilisations décomposables :

L'AFNIC n'ayant aucune immobilisation décomposable, ni la méthode rétrospective, ni la méthode prospective n'ont été mis en oeuvre.

2) CREANCES :**2.1 Méthode de provisionnement des créances :**

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées selon la méthode suivante :

- Créance dont le prestataire a résilié son adhésion ou si son compte est bloqué : provision égale à 100 % de la créance,
- Impayé dont l'échéance est antérieure au 30 septembre de l'exercice : provision égale à 50 % de la créance,
- Impayé dont l'échéance est comprise entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre de l'exercice : provision égale à 30 % de la créance.

2.2) Créances irrécouvrables :

Les créances définitivement impayées suite à une ouverture et/ou une clôture de liquidation, sont comptabilisées en charges au poste "créances irrécouvrables".

3) VALORISATION DES GRATUITES ET DU BENEVOLAT :

Les valorisations de contributions volontaires qui présentent un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance. Ces contributions volontaire correspondent au bénévolat et aux gratuités dont a bénéficié l'Association.

Au titre de l'exercice 2009, il n'y a eu aucune mise à disposition gratuite ou participation de bénévoles au sein de l'association.

Les temps d'intervention des Membres du Conseil d'Administration de l'AFNIC ne sont pas rémunérés, la valorisation de ces interventions n'est pas calculée.

FAITS CARACTERISTIQUES

1) PROJETS DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE :

Au cours de l'exercice 2009, les projets de développement technologique sont les suivants :

- le projet "Plateforme THD", ayant fait l'objet d'une convention de subvention avec le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'Emploi en 2008 s'est poursuivi. La subvention attribuée s'élève à 95 940,82 euros pour la période du 1er mai 2008 au 31 octobre 2010.

- le projet "WINGS : interopérabilité étendue pour les chaînes d'approvisionnement en réseau", a fait l'objet d'une convention de subvention avec l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). La subvention attribuée s'élève à 124 630 euros pour la période du 22 octobre 2009 au 22 octobre 2011.

2) CREDIT D'IMPOT RECHERCHE :

L'AFNIC, effectuant des dépenses de recherche et de développement, a souhaité bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. Cette option pour ce dispositif, qui est irrévocable, a été appliquée pour la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2003 et reconduite pour la période du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2008.

Le dispositif relatif au crédit d'impôt recherche a été profondément modifié par l'article 45 de la loi de finances rectificatives pour 2007 et par les articles 69 et 70 de la loi de finances pour 2008. A compter du 1er janvier 2008, le crédit d'impôt recherche représente 30 % des dépenses de recherches et d'une quote part des dépenses de veille technologique.

Ainsi, du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2005, le calcul du Crédit d'Impôt Recherche est égal à 50 % de l'excédent des dépenses de recherche de l'exercice par rapport à la moyenne des dépenses exposées au cours des deux exercices précédents, revalorisées de la hausse des prix à la consommation. Pour le premier exercice d'application du régime, le Crédit d'Impôt Recherche est égal à 50 % des dépenses de l'exercice 2000.

Du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2007, la loi de finances a renforcé le calcul du Crédit d'Impôt Recherche. Il est égal à la somme de 10 % des dépenses de recherche de l'exercice et de 40 % de l'excédent des dépenses indiqué dans le paragraphe précédent.

En 2000, l'annuaire "HarmoniC" a généré un Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 77 492 euros, qui a été imputé sur l'impôt sur les sociétés dû par l'AFNIC.

En 2001, le projet "IPV6", s'est inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche, générant un crédit positif reportable d'un montant de

27 926 euros.

En 2002, les projets "IDsA" et "NIC Générique" se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible, générant respectivement un crédit positif reportable d'un montant de 27 926 et de 53 454 euros.

En 2003, les trois projets labellisés "NIC Générique", "IDsA" et "Numérobis" se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. Au 31/12/2003, l'AFNIC n'a pas bénéficié d'un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche, en raison de la déduction des subventions comptabilisées. Le Crédit négatif reportable s'est élevé à 90 217 euros.

En 2004, les projets "IDsA", "NIC Générique" et "Numérobis" ont généré un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 90 524 euros (180 741 - 90 217), qui a été imputé sur l'impôt de l'exercice pour 91 402 euros. Un crédit positif reportable 80 502 euros a été constaté.

En 2005, le projet "CODEV-NIC" s'est inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. L'AFNIC n'a pas bénéficié d'un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche, en raison notamment de la déduction faite de la subvention comptabilisée. Le crédit en accroissement (45%) a été négatif pour 83 691 euros, reportable sur les crédits positifs futurs. Le crédit en volume (5%) positif pour 4 237 euros est reportable. Le solde de crédit d'un montant de 80 502 euros a été utilisé intégralement et a diminué d'autant l'impôt de l'exercice 2005. Il n'y a plus de crédit reportable 2004.

En 2006, le projet "CODEV-NIC" s'est inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. L'AFNIC n'a pas bénéficié d'un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche, en raison notamment de la déduction faite de la subvention comptabilisée et de la régularisation de la TVA sur subventions perçues antérieurement (voir infra "TVA sur subventions"). Le crédit en accroissement (40%) et le crédit en volume (10%) sont négatifs. Le solde de crédit 2005 d'un montant de 4 237 euros a été utilisé intégralement et a diminué d'autant l'impôt de l'exercice 2006. Il n'y a plus de crédit reportable 2005.

En 2007, l'AFNIC n'a pas réalisé de projet éligible au crédit d'impôt recherche.

En 2008, trois projets se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche : L'internet des objets (ONS/RFID), les Très Haut Débit (THD) et la plate forme de mesure (statistiques DNS) ainsi qu'une quote part des frais de veille technologique. Le montant du Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 30 191 euros.

En 2009, quatre projets se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche : le Très Haut Débit (THD), la plate forme ONS multi racines, le projet WINGS interopérabilité étendue pour les chaînes d'approvisionnement en réseau et la plate forme de mesure et statistiques DNSwitness, ainsi qu'une quote part des frais de veille technologique. Le montant du Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 125 115 euros.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) :

Selon l'article L123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux doit être indiqué dans l'annexe.

Les engagements de l'AFNIC en matière d'indemnité de départ à la retraite sont assurés par l'organisme d'assurance CMAV.

2) Droit Individuel à la Formation (DIF) :

Conformément à l'avis n° 2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité, si les actions de formation n'ont pas éteint l'ensemble des droits individuels à la formation ouverts, l'entreprise doit mentionner en annexe le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, avec indication du volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

DIF	Nombre d'heures
Droits acquis	3593
Droits utilisés	428
Droits n'ayant pas donné lieu à demande	3165

3) ENGAGEMENTS RELATIF AUX CONTRATS DE LOCATION SIMPLE :

Les sommes globales présentées correspondent à 15 contrats de location relatifs aux matériels informatiques :

- Loyers payés antérieurement :	510 465
euros	
- Loyers payés au titre de 2009 :	187 234
euros	
- Loyers à payer au titre de 2010 :	37 881 euros
- Loyers à payer de 1 à 5 ans :	24 458 euros
- Loyers à payer à plus de 5 ans :	0 euros
- Coût total des contrats :	760 338 euros

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I			
Total II	216 446		146 652
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	418 486		66 247
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	556 549		371 138
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	975 036		437 385
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	62 612		
Total IV	62 612		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 254 093		584 037

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		8 490	354 608	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers			484 733	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		38 848	888 840	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III		38 848	1 373 573	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		5 056	57 556	
Total IV		5 056	57 556	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		52 394	1 785 737	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	82 013	64 262	8 490	137 784
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers		239 526	47 528		287 054
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		307 415	281 584	38 848	550 152
Emballages récupérables et divers					
	Total III	546 942	329 112	38 848	837 206
TOTAL GENERAL (I + II + III)		628 954	393 373	47 338	974 990

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établiss. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II	92 684			9 077			83 608
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outill. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)	92 684			9 077			83 608

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	51 744	92 684	9 077	135 351
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I	51 744	92 684	9 077	135 351
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II				
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	18 884		2 794	16 090
Autres dépréciations	30 736		19 096	11 640
Total III	49 619		21 890	27 729
TOTAL GENERAL (I + II + III)	101 363	92 684	30 967	163 080
			2 794	
<i>Dont dotations et reprises :</i>			19 096	
- d'exploitation			9 077	
- financières		92 684		
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
		57 556		57 556
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
		21 269	21 269	
Autres créances clients				
		1 623 980	1 623 980	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
		2 244	2 244	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
		113 277	113 277	
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
		90 683	90 683	
Charges constatées d'avance				
		256 327	256 327	
Total		2 165 336	2 107 780	57 556

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
		705 272	705 272		
Fournisseurs et comptes rattachés					
		383 366	383 366		
Personnel et comptes rattachés					
		395 710	395 710		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
		67 466	67 466		
Taxe sur la valeur ajoutée					
		283 307	283 307		
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
		112 918	112 918		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
		31 348	31 348		
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
		27 066	27 066		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
		2 356 519	2 356 519		
Total		4 362 972	4 362 972		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

		31/12/2009	31/12/2008
Créances clients et comptes rattachés			
418000000	USAG. PROD.NON ENC.FACT.	477 010	370 571
	Total	477 010	370 571
Autres créances			
409800000	RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	29 529	18 225
438700000	PDTS A RECEVOIR - IJSS		- 1 498
468700000	DIVERS - PROD. A RECEVOIR	59 825	
	Total	89 354	16 727
Valeurs mobilières de placement			
508800000	INTERETS COURUS A RECEVOIR	11 892	66 405
	Total	11 892	66 405
Disponibilités			
518700000	INTERETS COURUS A RECEV.	2 916	
	Total	2 916	
TOTAL GENERAL		581 172	453 702

DETAIL DES CHARGES A PAYER

		31/12/2009	31/12/2008
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408000000	FOURN. FACT.NON PARVENUES	149 685	144 008
	Total	149 685	144 008
Dettes fiscales et sociales			
428200000	DETTES PRO./CONGES A PAYE	286 657	183 719
428400000	DETTES PROV PARTICIPAT° SALARIES	94 026	
428600000	AUTRES CHARGES A PAYER	1 706	58 864
438200000	CHARG.SOC./CONGES A PAYER	149 062	95 534
438600000	AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	11 857	36 283
448600000	ETAT CHARGES A PAYER	50 684	
	Total	593 992	374 400
TOTAL GENERAL		743 677	518 408

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation	2 356 519	1 893 158
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	2 356 519	1 893 158

Charges constatées d'avance	31/12/2009	31/12/2008
Charges d'exploitation	256 327	266 726
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	256 327	266 726

SOMMAIRE

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif	1
ASSO - Bilan passif	2
ASSO - Compte de résultat	3

Annexe

Règles et méthodes comptables	5
Faits caractéristiques	7
Engagements hors bilan	9
Composition du capital social	NS
Immobilisations	10
Amortissements	11
Provisions inscrites au bilan	12
Etat des échéances, créances et dettes	13
Détail des produits à recevoir	14
Détail des charges à payer	14
Produits et charges constatés d'avance	15